

## **Conditions générales de vente pour les stages.**

- Toute inscription doit nous parvenir accompagnée de 150,00 € d'arrhes. En cas de désistement de votre part moins de 15 jours avant la date du séjour, l'école conservera les arrhes versées en se réservant la possibilité de vous proposer un avoir à faire valoir sur l'année en cours.
- En cas de mauvaise météo les journées ou la pente école est annulée ou les journées où aucun vol n'est réalisé seront reportées sur le vendredi et le samedi si besoin.
- En cas d'impossibilité de report des journées de stage elles seront remboursées 50€ par jour.
- En cas d'annulation pour cause d'un nombre insuffisant de stagiaires, il sera procédé au remboursement de l'intégralité de vos arrhes.
- Au début du stage, vous devrez fournir un certificat médical autorisant pratique du parapente datant de moins de 3 mois (ou en cours de validité). Celui-ci est valable 3 ans pour les moins de 40 ans et 2 ans pour les plus de 40 ans. Il sera nécessaire pour prendre la licence FFVL.
- La licence "élève" FFVL proposée pour nos stages comprend l'adhésion à la Fédération Française de vol Libre et l'assurance Responsabilité Civile Aérienne (RCA) pour une durée de 9 jours. Des assurances complémentaires existent et peuvent être souscrites, consultez le formulaire de licence disponible en téléchargement sur notre site.
- N'hésitez pas à nous contactez si vous recherchez une solution pour votre hébergement, ou pour toutes autres demandes, nous sommes à votre écoute. *A bientôt en vol.*